

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1er Février 2011

## À CREYSSENSAC

### Étaient présents :

BOURROU : M.C.KERGOAT,  
CENDRIEUX : G.LE ROUX, C.CABRILLAC, P.DUFRAIX  
CREYSSENSAC ET PISSOT : C.DENIS, C.CRAMAREGEAS  
FOULEIX : G.GALLET, E.LEGAY  
GRUN-BORDAS : S.FEIX, G.MOTARD  
ST AMAND DE VERGT : J.L.MALLET, L.COULAUD  
ST MICHEL DE VILLADEIX : P.CHADOURNE,C.DUPONT  
ST PAUL DE SERRE : J.P.VIROL, J.LIMOGES  
VERGT : M.VICTORION, B.DELPRAT, R.CACAN  
P.JAUBERTIE

BREUILH : R.COLLINET, Y.LEYNAERT  
CHALAGNAC : J.MANAÏEN  
EGLISE NEUVE DE VERGT : T.NARDOU  
J.COULAUD  
LACROTE : J.P SAINT AMAND, I.FAURE,  
ST MAYME DE PEREYROL : C.ROULEAU,  
M.L.GOURBEAU  
SALON :  
VEYRINES DE VERGT : J.P. MONTORIOI,  
J.L.NOYER

**Absents excusés** : M.CHEVREUX, M.GRELLETY

**Secrétaire de séance** : I.FAURE

J.P.SAINT AMAND remercie les Délégués Communautaires de leur présence, ainsi que C.DENIS et son conseil municipal pour l'accueil du Conseil Communautaire pour cette séance de travail ordinaire. Il lui donne la parole.

C.DENIS et son conseil municipal sont heureux d'accueillir le Conseil Communautaire et souhaitent leurs meilleurs vœux 2011 à l'ensemble des élus. Ils remercient la commune de St Paul de Serre pour le prêt de la salle des fêtes, et espèrent pouvoir les recevoir à Creyssensac lors d'un prochain conseil

Le Président ouvre la séance à 20h45

### ➤ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 DECEMBRE 2010**

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des éléments à annexer. Néant

➔ ***Le Compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité***

### ➤ **CORRESPONDANCES**

#### • **Courrier de la Communauté de Communes Astérienne Isle et Vern du 20 janvier**

Le Président lit à l'assemblée communautaire le courrier.

La Communauté de Communes Astérienne Ile et Vern souhaite rencontrer les élus des E.P.C.I. voisines afin d'engager un échange relatif à la réforme territoriale. Elle proposera une date ultérieurement.

Le Président demande à l'assemblée quelle position adaptée?

Favorable à cet échange, les élus décident que le Bureau et les Maires rencontreront la délégation de la Communauté de Communes Astérienne Isle et Vern, à sa demande.

## ➤ Commission des Finances et du Personnel : J.P.VIROL

### *I. Finances*

#### **A. Demande d'admission en non valeur :**

J.P.VIROL informe les élus de la demande de la trésorerie de l'admission en non valeur pour un montant de 6,75€.

Le Président soumet au vote des élus l'admission en non valeur d'un montant de 6,75€

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 31 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-A-01)**

#### **B. Orientations Budgétaires :**

J.P. VIROL présente aux élus, à l'aide du vidéo projecteur, les évolutions budgétaires pour l'année 2011 et les conséquences sur les années à venir.

En premier lieu, il présente les scores de l'analyse rétrospective. Cet état ne peut être renseigné qu'à partir des comptes de gestion annuels (raison pour laquelle les scores de l'année 2010 ne sont pas mentionnés).

Il rappelle aux élus la signification des couleurs au coté de chaque taux:

- La couleur verte signifie une situation très favorable,
- la couleur rouge indique une situation très critique,
- la couleur orange n'indique pas une position délicate ou dangereuse, mais un niveau moyen pour la strate de la population.

A l'étude du document, il est constaté pour l'année 2009, un taux d'épargne relativement bas (couleur rouge) qui s'explique par les investissements réalisés dernièrement, les emprunts souscrits qui diminuent l'épargne de gestion et les recettes de fonctionnement qui n'évoluent pas en fonction des emprunts.

Pour éviter cette situation, 2 solutions sont envisageables : augmenter les recettes de fonctionnement par l'augmentation des impôts ou diminuer les dépenses de fonctionnement.

Les élus ne souhaitant pas augmenter considérablement les impôts, les dépenses de fonctionnement pour le budget 2011 ont été étudiés à la baisse.

J.P.VIROL présente le projet de budget 2011 pour la section fonctionnement.

Il commence par la présentation des orientations budgétaires imputées au fonctionnement de chaque service.

Par rapport aux dépenses de fonctionnement de 2010, Il est proposé une économie de 41 634,00€ soit une baisse de 2,86% sur l'ensemble des services. Elle se décompose comme suit :

- Écoles : - 13 744,00€ soit - 5,88%
- Voirie : - 300,00€ soit - 0,48%
- Administration : - 3 500,00€ soit -12,96%
- ALSH : - 3 500,00 € soit -16,67%
- Personnel : -20 590,00 € soit -1,87%

Le Président demande s'il y a des questions.

C.DUPONT intervient sur la diminution de la subvention attribuée au SMIVOS.

J.P.VIROL explique qu'elle est due à la diminution des effectifs du SMIVOS. Il appuie également sur le fait qu'il faille faire des économies sur tous les postes.

R.CACAN intervient. Il est normal que la subvention de fonctionnement du SMIVOS baisse mais il faut intégrer les investissements afin de boucler le budget.

Le Président rappelle que cette proposition n'est pas au stade du vote de budget mais au stade d'orientation budgétaire afin d'être au plus proche des prévisions budgétaires. Le vote du budget aura lieu au conseil communautaire du 5 avril à Église Neuve de Vergt.

En conséquence, il demande au Président du SMIVOS d'apporter des informations sur leurs prévisions budgétaires pour préparer avec J.P.VIROL, un calage plus précis au budget.

J.LIMOGES intervient : Il paraît normal que si des économies doivent être faites sur le fonctionnement de la communauté de commune qu'il y en soit de même pour le SMIVOS.

J.P.VIROL informe les élus que l'E.P.C.I comptait 459 enfants à la rentrée 2009 et 478 enfants à la rentrée 2010. Il insiste sur le fait qu'il est prévu une baisse du budget attribué au fonctionnement des écoles malgré cette augmentation des effectifs.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autre question. Néant

A partir de ces orientations budgétaires, un projet de BP 2011 en section fonctionnement a été établi, présenté et commenté par J.P.VIROL en deuxième lieu.

Il précise que ces chiffres ne sont pas affinés car certaines données sont manquantes comme entre autre :

En dépenses de fonctionnement

- Les valeurs présent en comptent pour le calcul du Fond National de Garantie Individuel des Ressources (F.N.G.I.R.), sont basées sur des estimations du ministère des finances début 2010. La Communauté de Communes devra reverser environ 136800,00€ imputés au chapitre 65 Autres charges de gestion courante.

En recettes de fonctionnement:

- Il manque les bases de l'état 1259,
- la DGF qui devrait augmenter en 2011: le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est supérieur à 60%, (chapitre 74),
- Atténuation des charges (chapitre 013) : les CAE sont remboursés à 70% et non plus à 90% et sur une durée de 6 mois et non plus 8 mois.

Pour finir J.P.VIROL présente 3 simulations de BP 2011 pour la section Investissement. Ils ont pour but d'aider les élus à décider des futurs projets d'investissement sur le territoire intercommunal, en tenant compte des conséquences fiscales pour les années à venir.

C'est à dire d'avoir une approche chiffrée :

- de la variation du taux de fiscalité
- de l'épargne de gestion sur les recettes réelles de fonctionnement (ratio 1)
- du nombre d'année qu'il faudrait pour rembourser les emprunts par l'épargne (ratio 2).

J.P.VIROL informe les élus de l'intervention du percepteur, au sujet de la maison des services sociaux. Cette activité n'étant pas assujettie à la T.V.A, ce projet doit être imputé sur le budget général et non sur le budget des baux commerciaux comme il était prévu.

J.P VIROL précise que cette information a été donnée la veille. Par conséquent il a fallut reprendre toutes les simulations et les taux n'ont pas pu être affinés.

**1ère simulation : Projet BP 2011 Simple dont la liste des travaux est définie comme suit :**

Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Voirie	Voirie	Voirie	Voirie
ALSH Vergt	Restaurant scolaire Vergt		
	Maison des Services Sociaux		

<b>Simu BP 2011 Simple</b>	Année 2012	Année 2013	Année 2014	MOYENNE	Total	Couleur (définie plus haut)
Variation Fiscalité	2,90%	2,69%	2,64%	2,74%	+8,4% en 3ans	
Épargne de gestion/Recette réelles Fonctionnement ratio 1	10,63%	12,06%	12,96%			Orange
Encours Dette/Épargne Brute Ratio 2	10,23	8,90	7,74			Orange

**2ème simulation: Projet BP 2011 dont la liste des travaux est définie comme suit :**

Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Voirie	Voirie	Voirie	Voirie
ALSH Vergt	Restaurant scolaire Vergt		
	Maison des Services Sociaux		
Cour 1	Cour 2	Cour 3	Cour 4

<b>Simu BP 2011 avec cours sur 4 ans</b>	Année 2012	Année 2013	Année 2014	MOYENNE	Total	Couleur (définie plus haut)
Variation Fiscalité	3,27%	3,22%	2,86%	3,12%	+9,64% en 3 ans	
Épargne de gestion/Recette réelles Fonctionnement ratio 1	10,28%	12,00%	13,03%			Orange
Encours Dette/Épargne Brute Ratio 2	11,55	10,09	9,08			Orange

**3ème simulation: Projet BP 2011 dont la liste des travaux est définie comme suit :**

Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Voirie	Voirie	Voirie	Voirie
ALSH Vergt	Restaurant scolaire Vergt		
	Maison des Services Sociaux		
	Aire de jeux		
Cour 1	Cour 2	Cour 3	Cour 4

Simu BP 2011 avec cours sur 4 ans et Aire de jeux	Année 2012	Année 2013	Année 2014	MOYENNE	Total	Couleur (définie plus haut)
Variation Fiscalité	2,53%	4,19%	3,21%	3,31%	10,26% en 3 ans	
Épargne de gestion/Recette réelles Fonctionnement ratio 1	10,45%	1263%	13,82%			Orange
Encours Dette/Épargne Brute Ratio 2	1066	9,72	8,5			Orange

Le Président demande aux élus s'ils ont des questions.

C.DUPONT demande si toutes les cours des écoles sont à refaire ?

Le Président répond par l'affirmative. Il y a des cours relativement dangereuses avec photos à l'appui.

Restaurer 2 cours par an semble une obligation si nous voulons assurer la sécurité des enfants.

Suite à la présentation de ces orientations budgétaires, le Président propose que les commissions travaillent sur ces dossiers. La commission des finances se réunira quand toutes les commissions auront fait remonter leurs avis. Il est souhaitable qu'elles le fassent avant fin février.

T.NARDOU propose que le Conseil Communautaire débatte et se prononce sur l'augmentation du taux de fiscalité, afin de faire des simulations concrètes de ce qui est admissible, ou pas, par les ménages.

Le Conseil Communaires ne souhaite pas se prononcer sur ce sujet tant que les élus communaux ne se sont pas prononcés sur leurs taux respectifs.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres questions ? Néant

L'intégralité de cette présentation est remise à chaque délégué communautaire sur support papier.

Elle est complétée par une note d'information sur le calcul des taux de références pour 2011 suite à la réforme de la Taxe Professionnelle et du tableau des différents calculs par commune

## **II. Personnel**

### **A. Les décisions du Bureau:**

J.P.VIROL informe l'assemblée communautaire des décisions du Bureau:

- Suite au départ à la retraite en milieu d'année d'un agent, le poste d'adjoint technique 2ème classe sera réparti de la manière suivante :
  - Partie Self 17h20
  - Partie ménage 12h30 + 4h40
  - Partie surveillance pause méridienne 4h40
- Vu les nouvelles conditions des CUI (Contrat Unique d'Insertion), ces contrats ne seront pas renouvelés pour les postes affectés aux écoles (surveillance pause méridienne et ménage pendant les vacances à la maternelle de Vergt). Il est préférable de proposer des petits contrats pour les heures qui sont nécessaires, notamment pour la pause méridienne dans les écoles

## ➤ Commission Économie : T.NARDOU

### *I. Multiple de Cendrieux*

T.NARDOU informe les élus de la décision du Conseil Municipal de Cendrieux de vendre le terrain pour l'euro symbolique afin que l' E.P.C.I. puisse réaliser la construction d'un commerce multi- services. Il est possible de passer un acte administratif avec l'Agence Technique Départementale.

Il est proposé aux élus communautaires d'autoriser le Président à réaliser l'opération et de désigner J.P.VIROL, 1er Vice président délégué, pour représenter la Communauté de Communes pour la signature de l'acte administratif. Le Président ayant le rôle de recevoir et d'authentifier les actes en tant qu'autorité.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 31 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-A-02)**

T.NARDOU informe les élus de l'ouverture des plis la semaine dernière. Ils sont en cours d'analyse. Cependant il n'y avait pas de réponse pour le lot plomberie. Une relance a donc été engagée.

### *II. Renouvellement du bail du Multiple de Lacropte*

Suite à la cession du fonds de commerce du multiple de Lacropte, la Communauté de Communes doit s'engager à renouveler le bail après le 11 juillet 2012.

T.NARDOU avise les délégués communautaires que les mesures nécessaires dans l'acte d'origine avaient été prises pour que cet établissement puisse continuer dans le cadre de l'activité de multiple rural.

Il est proposé au Conseil Communautaire

- de s'engager à renouveler le bail pour la location de l'immeuble
- de s'engager à maintenir à disposition le matériel listé.
- À autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 31 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-A-03)**

### *III. Maison des Services Sociaux*

T.NARDOU informe les élus communautaires que 3 architectes ont répondu à la consultation.

Le Bureau a retenu les architectes CHARBONNIER-GRIFFOUL qui ont fait une proposition commune avec un meilleur taux et des missions complémentaires incluses.

A la demande de R.COLLINET, T.NARDOU rappelle que la maison des services sociaux devrait regrouper 2 associations d'aide à la personne. La première rattachée à la Communauté de Communes du Pays Vernois, le CIAS, la deuxième sous tutelle de l'État le SSIAD. Ces deux services fonctionnent dans des locaux privés ou communaux.

L'objectif est d'offrir de façon pérenne pour leur activité, des locaux sur un pôle fort du bassin sud Périgueux.

Il est prévu de réaliser cette opération sur une partie des terrains de la ZAE dont la Communauté de Communes est déjà propriétaire. Ainsi elle économise des frais supplémentaires.

J.L.MALLET intervient. Il semblerait que la situation géographique de ce site ne convienne pas à une des structures, il serait trop éloigné du centre bourg.

J.P.SAINT AMAND précise que la Communauté de Communes fait tout ce qui est en son pouvoir pour engager de tels projets en limitant les dépenses inutiles. Les architectes travaillent sur ce projet. Il insiste sur le fait que la procédure sera suivie jusqu'au stade APS (avant projet sommaire). Ensuite une présentation sera faite à tous les services concernés, une ultime fois. De

cette façon, la Communauté de Communes aura fait le maximum de ce qu'elle peut faire dans l'intérêt de tous. La conclusion appartiendra en finalité au SSIAD puisque le CIAS est, pour sa part, tout à fait favorable.

### ➤ Commission Agri Tourisme M.C.KERGOAT

MC.KERGOAT informe les élus de la réunion de ce jour avec la chambre d'agriculture. Celle-ci avait pour but de mener une réflexion sur 1 projet départemental d'approvisionnement en produits de proximité.

Il pourrait être créé une société civile d'intérêt collective pour gérer une plateforme en produit de proximité. La plateforme virtuelle serait l'intermédiaire.

Le Président intervient et insiste sur le fait que si la plateforme sert d'intermédiaire, on n'est plus dans la notion de vente directe, il faut faire très attention à cela, pour les aides éventuelles.

M.C.KERGOAT précise que ce projet est en cours d'étude. Des précisions seront apportées ultérieurement.

Le Président précise qu'il va rencontrer le Président de la Chambre d'Agriculture sur le sujet.

### ➤ Commission de l'Urbanisme et de l'Assainissement : M.GRELLETY

M.GRELLETY étant absent, le Président demande à Y.VIROL d'expliquer les raisons de la proposition qui suit au Conseil Communautaire.

Pour les demandeurs de permis de construire dont le projet (panneaux photovoltaïques) est soumis à enquête publique, la communauté de communes doit engager des frais de publicité.

Le code de l'environnement et de l'urbanisme prévoit que les frais liés à cette enquête doivent être pris en charge par le maître d'ouvrage, demandeur du permis de construire.

Il est proposé au Conseil Communautaire de demander au maître d'ouvrage, demandeur de permis de construire, le remboursement des frais liés à l'enquête publique (Frais de Publicités et autres...)

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 31 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-A-04)**

### ➤ Commission Communication NTIC B DELPRAT

B.DELPRAT regrette que tous les délégués ne soient pas présents aux réunions de travail de la commission communication et toutes les communes ne sont pas représentées.

Le Président insiste sur le fait qu'en cas d'absence, les suppléants existent !

B.DELPRAT rappelle que le budget de la compétence communication est financé par le budget fonctionnement.

#### *I. Les travaux de la Commission*

Cette année, la commission a décidé de limiter ces activités au Trait d'Union.

- Le prochain Trait d'Union traitera de l'agri tourisme, de la convention culturelle, de la réforme territoriale (définition du SCOT) et de l'arrivée de la TNT.

- Édition du guide d'accueil: la commission recherche une quarantaine d'entreprises qui seraient intéressés par un encart publicitaire dans le guide d'accueil. Ainsi le coût de l'édition sera réduit voire financé en intégralité par les annonceurs,

- Édition d'un dossier «porte documents» pour diffuser les documents administratifs; environ 1000 exemplaires,

- Série d'articles de Presse, le premier traite de notre position face à la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe, un prochain est prévu suite à la parution du schéma de cohérence territoriale.

J.P.SAINT AMAND intervient. Il explique la procédure de mise en place du SCOT en 1998. En effet 5 des communes membres de l'E.P.C.I. entrent dans ce schéma. Mme Le Préfet a dit que les services de l'État ont fait cette proposition mais qu'il appartient aux élus de décider d'intégrer toutes les communes ou non. Le Président attire l'attention des élus communautaires sur le fait qu'un débat sur l'intégration de la Communauté de Communes du Pays Vernois dans le SCOT devra être engagé, les élus devront définir leur position sur ce sujet.

En ce qui concerne la compétence NTIC, elle est financée par le budget Investissement.

La commission prévoit de développer cette compétence grâce à l'acquisition d'un serveur (suite à un réaménagement de l'informatique au siège de l'E.P.C.I.). Ce système permettra des interconnexions entre mairies et différents sites administratifs.

### ➤ **Commission de l'Éducation : M.VICTORION**

M.VICTORION souligne à son tour l'important taux d'absentéisme aux réunions de travail de la commission éducation.

Le Président s'insurge sur ce sujet. Il rappelle que si le quorum n'est pas atteint les séances de travail ne peuvent pas avoir lieu. Elles devront être reportées. Le Conseil Communautaire valide les avis et décisions en fonction du travail des commissions au complet.

M.VICTORION rappelle le compte rendu de la dernière commission éducation.

#### *I. Point sur les travaux réalisés en 2010 et début d'année 2011 :*

- Le groupe du chauffage a été remplacé à l'école de Cendrieux, à la charge du prestataire, car il y avait une fuite importante.
- Le chauffage a été installé à l'école primaire de Vergt et est opérationnel depuis lundi 17 janvier 2011. Les radiateurs et la chaudière à fuel seront démantelés après l'hiver 2011-2012 par sécurité. Des demandes concernant ce type de chauffage sont à fournir lors du prochain conseil d'école au primaire Vergt.
- La rambarde d'accès à l'école de Grun est en cours de remplacement.

#### *II. Périscolaire Vergt :*

Les plans ont été présentés, la mise à disposition du bâtiment est prévue en novembre 2011.

#### *III. Cantine Vergt :*

Les plans ont été présentés, la mise à disposition du bâtiment est prévue en 2012.

#### *IV. Cantine Lacropte : Problème de discipline*

Une réunion a eu lieu le mardi 25 janvier 2011 à 20h30 à Lacropte. Les enfants turbulents et leurs parents sont convoqués à un Conseil de Discipline qui se tiendra le samedi 5 février à 9h30 à la Communauté de Communes. Ce Conseil de discipline sera formé de J.P. SAINT AMAND, M. VICTORION, Y.VIROL et G.LEROUX.

Des solutions doivent être trouvées. Il est inacceptable que des enfants soient victimes des enfants turbulents. L'exclusion des enfants turbulents pendant la pause méridienne est envisagée. Cette rencontre est l'ultime étape avant les sanctions supérieures.

#### *V. Bilan coût des repas, nettoyage, ... :*

Le coût moyen d'un repas, en achats de produits : 1.42€ pour environ 55 000 repas fournis en 2010, sans incident lié à la sécurité alimentaire.

## *VI. Inscription des enfants dans les écoles :*

Toutes nouvelles inscriptions doivent être saisies sur le logiciel Base Elève. Une partie est à la charge du directeur ou directrice de l'établissement scolaire, et l'autre partie à la charge de la collectivité.

Les communes qui ne veulent pas traiter les inscriptions doivent faire une attestation auprès de l'Inspection Académique autorisant la Communauté de Communes à inscrire les élèves pour leur compte sur le fichier base élève.

Il reviendra à l'administration intercommunale d'envoyer une photocopie de chaque inscription à la commune concernée comme cela se faisait en 2007/2008.

### ➤ **Commission de la Voirie: G.LE ROUX**

#### *I. Réparation des routes*

2 agents ont réparé les routes en enrobé à froid. Deux jours ont été nécessaires, il en faudra vraisemblablement un troisième.

D.BARBIERI prépare le dossier pour commencer les travaux en point à temps en avril ou mai.

#### *II. Mis à disposition du camion*

Le camion acheté dernièrement à la DDE peut être mis à disposition des communes. Il sera conduit par les agents de l'intercommunalité. Seul le carburant sera pris en charge par la commune utilisatrice.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition très intéressante pour les communes.

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 31 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-A-05)**

### ➤ **Commission de l'environnement : R.COLLINET**

#### *I. Une réunion de syndicats*

Elle a eu lieu mardi dernier concernant la réforme territoriale qui veut réduire le nombre de syndicats. Sur les 4 syndicats, seul celui de la Crempse souhaite rester indépendant, mais la préfecture dit qu'à terme les syndicats devront fusionner.

#### *II. Réunion avec ASPPI*

Le bilan de la coopération avec ASPPI est positif. Au niveau de l'enlèvement du bois, une économie de 150 € la tonne a été réalisée.

#### *III. Information à l'intention des maires*

R.COLLINET demande aux maires d'envisager le remplacement des containers endommagés. Un container coûte 126€, à la charge des communes.

➤ Dates des prochaines réunions :

• **Conseil Communautaire**

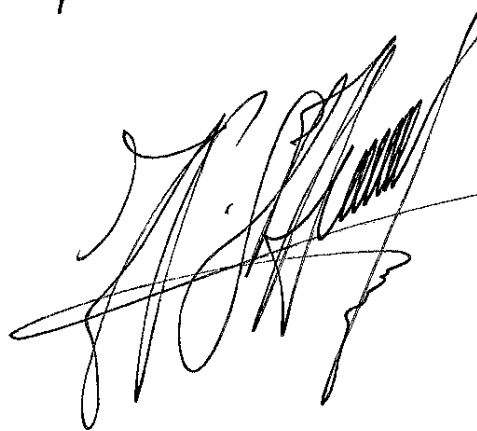
- Le 05/04/2011 à 20h30 à Eglise Neuve de Vergt

J.P.SAINT AMAND demande aux élus de Creyssensac leurs impressions sur cette séance de travail du Conseil Communautaire, comme il le fait régulièrement.

Les élus ont été intéressés et ravis par son mode de fonctionnement.

J.P.SAINT AMAND remercie les élus de Creyssensac pour leur accueil, les élus communautaires de leur présence et lève la séance à 23h35.

*Avec Amitiés à tous et toutes*



Jean Pierre  
SAINT-AMAND